



## L'incipit et l'excipit proverbiaux dans quelques contes de l'Afrique francophone : une écriture transversale

MAMADOU Dely

Maître-Assistant

Université Alassane OUATTARA

[Mamdel2020@gmail.com](mailto:Mamdel2020@gmail.com)

### Résumé :

Le présent article examine la fonction narrative et sémiotique du proverbe lorsqu'il occupe les positions liminales du conte africain d'expression française, à savoir l'incipit et l'excipit. À partir d'un corpus de quatre œuvres majeures : *Le Pagne noir* de Bernard Dadié, *Les Contes d'Amadou Koumba* et *Contes et Lavanes* de Birago Diop, ainsi que les *Contes et légendes du Cameroun*. L'étude mobilise une double approche parémiologique et narratologique afin de dégager les mécanismes par lesquels l'énoncé proverbial structure, oriente et clôt le récit. Il apparaît que le proverbe, loin d'être un simple ornement rhétorique ou un héritage passif de l'oralité, opère comme un opérateur textuel à part entière. En incipit, il formule un contrat de lecture et pose le programme narratif du conte ; en excipit, il cristallise la leçon morale et assure la transmission mémorielle de la sagesse collective. Cette double fonctionnalité révèle une écriture transversale où le proverbe tisse des liens entre l'oralité fondatrice et la textualité scripturale, entre la communauté ancestrale et le lecteur contemporain.

**Mots-clés :** *proverbe ; incipit ; excipit ; conte africain ; parémiologie*

### Abstract :

This article examines the narrative and semiotic function of proverbs when they occupy the liminal positions of the Francophone African tale, namely the incipit and excipit. Drawing on a corpus of four major works – Bernard Dadié's *Le Pagne noir*, Birago Diop's *Les Contes d'Amadou*

Koumba and Contes et Lavanes, and the Contes et légendes du Cameroun – the study employs a dual parémiological and narratological approach to reveal the mechanisms by which proverbial utterances structure, orient and close the narrative. It emerges that the proverb, far from being a mere rhetorical ornament or passive legacy of orality, functions as a full-fledged textual operator: at the incipit, it formulates a reading contract and establishes the tale's narrative programme; at the excipit, it crystallises the moral lesson and ensures the memorial transmission of collective wisdom. This dual functionality reveals a transversal mode of writing in which the proverb weaves links between founding orality and scriptural textuality, between ancestral community and the contemporary reader.

**Keywords :** proverb; incipit; excipit; African tale; paremiology



## Introduction

Dans les littératures africaines d'expression française, le proverbe occupe une place singulière qui dépasse largement le statut d'ornement stylistique que lui accorde trop souvent une lecture superficielle. Héritier de la tradition orale, il condense en une formule brève et mémorisable la sagesse accumulée d'une communauté, tout en opérant comme un dispositif de régulation sociale et morale. Sa force tient à la fois à sa brièveté, qui en facilite la mémorisation et la transmission, et à sa prétention à l'universalité, qui lui confère une autorité que nulle parole individuelle ne saurait égaler. Lorsque des écrivains africains comme Bernard Dadié ou Birago Diop transcrivent et réélaborent les contes de leur aire culturelle, ils reconduisent cette fonction cardinale du proverbe, mais en l'inscrivant dans un dispositif textuel nouveau qui redéfinit ses conditions d'énonciation, de réception et d'efficacité.

L'un des phénomènes les plus remarquables de cette reconduction est la position stratégique que le proverbe occupe aux seuils du conte, c'est-à-dire en *incipit* et en *excipit*. Ces deux lieux textuels, que Gérard Genette considère comme des espaces de contractualisation entre l'auteur et le lecteur « ce par quoi un texte se fait livre et se propose comme tel à ses lecteurs » (Genette, 1987, p. 7)), constituent les points d'ancrage privilégiés du proverbe dans la narration africaine. En ouverture, le proverbe pose les termes d'un contrat herméneutique et programme la lecture ; en clôture, il distille la morale de l'histoire et assure son passage de la mémoire individuelle à la mémoire collective. Cette double inscription

aux limites du texte engage une conception de la littérature comme acte de transmission.

La question principale qui guide notre réflexion est la suivante : en quoi le proverbe, lorsqu'il est situé à l'incipit ou à l'excipit du conte africain francophone, constitue-t-il un opérateur textuel structurant qui révèle une *écriture transversale*, c'est-à-dire une écriture qui traverse et relie les registres de l'oral et de l'écrit, du particulier et de l'universel, du passé ancestral et du présent de la lecture ? Cette question suppose que l'on ne réduise pas l'usage du proverbe à une simple stratégie de couleur locale, mais qu'on l'envisage comme un choix poétique délibéré, porté par des auteurs qui ont conscience à la fois de leur héritage oral et de leur situation d'écriture.

Pour répondre à cette question, nous mobilisons une double approche : d'une part, la parémiologie telle qu'elle a été théorisée par Greimas (1960), Rodegem (1972) et Permyakov (1979) ; d'autre part, la narratologie, en particulier les concepts gennettiens de seuil et de pacte narratif (Genette, 1972, 1987 ; Reuter, 1991 ; Adam et Revaz, 1996). Notre corpus est constitué de quatre œuvres : *Le Pagne noir* de Bernard Dadié (1955), *Les Contes d'Amadou Koumba* (1947) et *Contes et Lavanes* (1963) de Birago Diop, ainsi que les *Contes et légendes du Cameroun*, recueil collectif regroupant des contes issus de plusieurs aires ethnoculturelles camerounaises. Ces quatre œuvres, représentatives de trois espaces géographiques distincts, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Cameroun, permettent d'observer si les configurations parémiologiques identifiées relèvent d'une poétique individuelle ou d'un trait structurel plus large de la narration africaine francophone.



Received: 11/01/2026 Accepted: 03/04/2026 Published: 15/06/2026

La démarche adoptée est à la fois analytique et comparative. Après avoir posé les bases théoriques d'une parémiologie narrative, nous examinerons la fonction de l'incipit proverbial, puis celle de l'excipit proverbial, avant d'envisager les enjeux de cette écriture transversale.

## **1. Vers une parémiologie narrative : proverbe, récit et positionnement textuel**

Avant d'examiner les usages concrets du proverbe dans notre corpus, il convient de poser les fondements théoriques qui permettront d'en rendre compte. Deux ensembles conceptuels sont ici convoqués. D'abord, la parémiologie, qui étudie la nature et le fonctionnement des proverbes, et ensuite la narratologie, qui analyse les structures du récit et la fonction de ses positions liminales. L'articulation de ces deux disciplines est nécessaire pour saisir la spécificité du proverbe en incipit et en excipit, qui ne peut être réduite ni à une propriété intrinsèque de la formule proverbiale, ni à une simple contrainte structurelle du récit.

Nous définirons successivement le proverbe dans ses spécificités formelles et pragmatiques, les seuils du texte narratif tels que les conçoit la narratologie contemporaine, avant de proposer le concept de *parémiologie de la position* qui nous servira de cadre analytique tout au long de cette étude.

### **1.1. Le proverbe : définition et spécificités formelles**

La définition du proverbe a donné lieu à de nombreux débats en parémiologie. Sans prétendre à l'exhaustivité, on retiendra une définition qui articule trois dimensions constitutives. Le proverbe est d'abord une unité formulaire : énoncé court, fixé, mémorisable, souvent binaire ou ternaire

dans sa structure rythmique. Cette fixation formelle le distingue de la simple sentence ou du dicton, et lui confère une identité discursive stable, reproductible à l'identique d'une situation à l'autre. Il est ensuite porteur d'une vérité générale à prétention universelle ou communautaire. Il exprime non une opinion individuelle, mais une sagesse partagée, une norme sociale ou une loi tirée de l'expérience collective. Il est enfin pragmatiquement orienté. Son énonciation vise à produire un effet sur le destinataire, qu'il s'agisse de l'exhorter, de l'avertir, de le consoler ou de le juger.

Greimas propose une analyse sémantique du proverbe fondée sur l'articulation de deux niveaux de signification : « le proverbe fonctionne comme une isotopie à double niveau, le niveau littéral renvoyant par analogie à un niveau figuré » (Greimas, 1960, p. 48). Ainsi, l'énoncé « L'enfant que l'on tient tout près de soi est souvent victime d'oubli », relevé en excipit du conte *Pourquoi le porc n'a pas de cornes* (*Contes et légendes du Cameroun*, ch. 1), mobilise un référent concret (l'enfant, la proximité) pour formuler une vérité abstraite portant sur la négligence que génère la familiarité excessive. Ce double niveau sémantique est ce qui fait du proverbe un outil herméneutique. Il peut être convoqué dans des situations très diverses, dès lors que la structure analogique qu'il encode se retrouve dans la situation d'énonciation. Permyakov souligne par ailleurs que les proverbes africains « tendent à maintenir une forte ancre référentielle dans le monde naturel et animal » (Permyakov, 1979, p. 63), ce qui les distingue de nombreux proverbes européens à dominante abstraite.

Rodegem insiste quant à lui sur la dimension contextuelle et situationnelle du proverbe : « le proverbe n'a de sens



Received: 11/01/2026 Accepted: 03/04/2026 Published: 15/06/2026

qu'indexé à une situation d'énonciation » (Rodegem, 1972, p. 17). Cette observation est d'une importance capitale pour notre étude, car elle signifie que la valeur d'un proverbe en incipit ou en excipit ne préexiste pas au conte. Elle se construit dans et par la relation entre la formule et la situation narrative qui l'accueille. C'est cette relation dynamique que la présente analyse cherche à éclairer.

## 1.2. Incipit et excipit : les seuils du texte narratif

La narratologie a accordé une attention croissante aux positions liminales du récit. Reuter distingue plusieurs fonctions de l'incipit narratif. Premièrement, la fonction d'exposition (présentation du cadre spatio-temporel et des personnages), ensuite, la fonction de mise en place du programme narratif et la fonction de contractualisation, c'est-à-dire la définition des règles du jeu entre auteur et lecteur (Reuter, 1991, p. 43). Ces fonctions sont pleinement transposables au conte africain, avec des inflexions propres à ce genre. L'incipit du conte africain doit notamment créer les conditions de la suspension de l'incrédulité propre au récit merveilleux, tout en ancrant celui-ci dans un système de valeurs partagées par la communauté à laquelle il s'adresse.

L'excipit remplit des fonctions symétriques et complémentaires. Adam et Revaz soulignent qu'il assure la résolution du schéma quinaire (situation initiale, complication, action, résolution, situation finale) et pose la morale du récit (Adam et Revaz, 1996, p. 77). Dans le conte africain, cette morale est fréquemment formulée de manière explicite, parfois sous la forme d'une étiologie, parfois sous celle d'une sentence gnomique ou d'un proverbe directement nommé comme tel. Cette explicitation de la leçon à la fin du

récit, que la tradition fabuliste européenne a elle aussi pratiquée, correspond dans le contexte africain à une fonction pédagogique et mémorielle. Elle fixe la signification du conte et en assure la transmission sous une forme mémorisable.

### **1.3. Proverbe et seuil narratif : vers une parémiologie de la position**

La conjonction entre parémiologie et narratologie permet de dégager ce que nous proposons d'appeler une parémiologie de la position. Cette approche postule que la signification et la fonction d'un proverbe ne sont pas intrinsèques à sa formule, mais résultent d'une interaction dynamique entre sa structure propre et la position qu'il occupe dans la chaîne narrative. Un même proverbe peut ainsi remplir des fonctions radicalement différentes selon qu'il apparaît en début ou en fin de récit.

En position d'incipit, le proverbe opère comme ce que Lotman appelle un « texte dans le texte » : « un micro-récit condensé qui anticipe, par analogie ou par inversion, le macro-récit qui va suivre » (Lotman, 1973, p. 132). Il pré-interprète le récit avant que celui-ci ne commence, orientant la lecture dans une direction déterminée. En position d'excipit, il fonctionne inversement comme une formule de clôture qui récapitule le sens du récit et l'élève au rang de vérité générale, extractible du cas particulier raconté pour être applicable à une multitude de situations analogues.

Zumthor rappelle que dans les cultures orales africaines, « le proverbe est toujours présenté comme un héritage » (Zumthor, 1983, p. 99) Cette prétention à l'ancestralité fonde l'autorité proverbiale et justifie son usage aux seuils du conte. Lorsque l'écrivain africain inscrit le proverbe en tête ou en fin de récit, il ne fait pas que citer, en réalité, il convoque



Received: 11/01/2026 Accepted: 03/04/2026 Published: 15/06/2026

l'autorité collective de la communauté pour cautionner son récit et en garantir la portée éthique. Il signale à son lecteur que ce qui va être dit, ou ce qui vient d'être dit, s'inscrit dans le grand livre de la sagesse transmise.

## **2. L'incipit proverbial : contrat de lecture et programme narratif**

L'incipit constitue, dans l'économie du conte, un espace de négociation entre le narrateur et son auditoire. Il définit les règles du jeu interprétatif et engage le lecteur dans une direction de sens précise. Lorsque le proverbe occupe cette position d'ouverture, il acquiert une force illocutoire particulière. Ainsi, porté par l'autorité collective de la sagesse ancestrale, il cadre d'emblée le récit dans un horizon de valeurs qui en conditionne la réception.

Les différents exemples relevés dans notre corpus permettent de distinguer trois fonctions principales de l'incipit proverbial : la constitution d'un pacte herméneutique inaugural, la programmation narrative de la structure actantielle et des enjeux éthiques du récit, et une modalité spécifique à l'écriture, qui use du proverbe d'ouverture comme d'un énoncé à problématiser plutôt qu'à confirmer.

### **2.1. Le proverbe comme pacte herméneutique inaugural**

L'incipit proverbial établit un pacte herméneutique entre le conteur et son auditoire, à la fois thématique et modal. Sur le plan thématique, il annonce le registre de valeurs dans lequel le conte va se déployer. Sur le plan modal, il indique les conditions d'interprétation que le lecteur devra mobiliser tout au long du récit. Ce double rôle fait de l'incipit proverbial une instruction de lecture.

Le conte *Les Mamelles* (Diop, 1947, p. 29) offre l'exemple le plus éloquent de ce dispositif. Il s'ouvre sur une sentence proverbiale reprise en anaphore : « Quand la mémoire va ramasser du bois mort, elle rapporte le fagot qu'il lui plaît... ». Cette formule, d'abord déployée comme méditation lyrique du narrateur nostalgique en prélude au récit, est reprise au début de la narration proprement dite (p. 30). Sa répétition n'est pas redondante. En effet, dans la tradition orale, l'anaphore proverbiale correspond à une validation communautaire de l'énoncé, ce qui est dit deux fois étant considéré comme dûment confirmé. Sur le plan thématique, la formule annonce que le conte sera gouverné par les lois de la mémoire sélective et affective. Sur le plan modal, elle signale que le récit qui suit est une reconstitution mémorielle soumise aux aléas de la transmission orale, et non une chronique objective. Le lecteur est ainsi invité d'emblée à ne pas chercher dans ce conte une vérité factuelle, mais une vérité affective et morale.

Le même mécanisme est à l'œuvre dans *La Biche et les deux Chasseurs* (Diop, 1947, p. 130), dont l'incipit proverbial s'énonce : « Esclave de la tête, la bouche commande au reste du monde, parle et crie en son nom, souvent à tort, parfois avec raison ». Cet incipit proverbial développé, qui n'est pas un proverbe au sens strict mais une sentence gnomique que le conteur forge lui-même à l'image du proverbe, constitue une véritable théorie de la parole. Il programme l'ensemble du récit en posant d'emblée la problématique centrale : les conséquences d'une parole mal contrôlée. La suite du conte montrera que le chasseur Koli, qui ne sait pas écouter les avertissements de la biche, en paie le prix de sa vie. La sentence initiale est ainsi une clé de lecture que le narrateur



Received: 11/01/2026 Accepted: 03/04/2026 Published: 15/06/2026

offre d'emblée à son auditoire, transformant le conte en démonstration narrative d'une vérité déjà posée.

## 2.2. L'incipit proverbial comme programme narratif

Au-delà du pacte herméneutique, l'incipit proverbial remplit une fonction de programmation narrative au sens greimassien (Greimas, 1966, p. 172) : il pose le programme d'action des sujets narratifs et anticipe la structure actantielle du récit. Cette dimension programmatique est particulièrement manifeste dans les recueils de Birago Diop, où le recours à l'incipit proverbial est systématique et réfléchi.

Dans *La Mort de l'Âne* (Diop, 1963, p. 338-342), le conte s'ouvre sur une double épigraphe proverbiale : d'abord le proverbe bambara « Fali sara boti bana » (« L'Âne est mort, les pêts sont finis »), puis la variante rabelaisienne « À Âne mort plus de pêts ». Ce dispositif d'ouverture est exemplaire à plus d'un titre. Il programme d'abord le dénouement du récit en annonçant la mort de l'Âne comme l'horizon narratif vers lequel le conte tend. Mais il programme aussi la dimension interculturelle et comparative de l'écriture de Diop. En mettant côte à côte un proverbe bambara et une formule de Rabelais, il signale que son œuvre s'inscrit dans un dialogue entre traditions culturelles, et non dans le repli sur une singularité africaine étanche.

La dimension programmatique est également saillante dans *La Peau de Bouki* (Diop, 1963), dont l'incipit est doublement proverbial. La première formule : « Quand la Poule suit ceux qui vont ramasser du bois mort, c'est qu'elle n'a pas vu celles qui pilent le grain », est immédiatement suivie d'une variante introduite par l'autorité de Thile-le-Chacal : « Ganar-la-Poule voyait bien les pileuses de grain,

mais les pilons faisaient trop de bruit dans les mortiers ». Ces deux formules contradictoires programment la trame selon le schéma de la ruse et de la contre-ruse qui gouverne tout le cycle de Bouki. L'action du personnage sera analysée par le récit à l'aune de ces deux lectures contradictoires, laissant au lecteur le soin de trancher entre naïveté et choix calculé.

Dans les *Contes et légendes du Cameroun*, l'incipit du conte *Le ruisseau aux eaux sales* (ch. 43) illustre quant à lui une autre modalité de l'incipit proverbial, celle de la formule d'avertissement répétée à chaque génération, « Mon fils, ma fille, mon ami, tu devras plonger dans le ruisseau aux eaux sales, je t'en conjure, quoi qu'il puisse t'arriver ». Cette parole sentencieuse, transmise de Noémie à tous ceux qui l'approchent, fonctionne comme un proverbe injonctif. Elle formule une loi dont la transgression déterminera le destin de chaque personnage. L'incipit pose ainsi la règle du jeu narratif, ce que Genette appelle le « contrat de lecture » (Genette, 1987, p. 165).

### **2.3. L'incipit proverbial comme problématique**

Chez Bernard Dadié, la pratique de l'incipit proverbial, moins systématique que chez Diop, n'en est pas moins significative. Elle révèle un usage différent mais complémentaire du proverbe en ouverture. Là où Diop programme le récit par une anticipation de sa structure actantielle, Dadié pose d'emblée la problématique éthique que le conte va mettre à l'épreuve.

Le conte *Vérité et Mensonge* (Dadié, 1955, p. 123) s'ouvre sur la sentence : « Le bon Dieu aime la Vérité ». Cette affirmation, en apparence simple et incontestable, programme en réalité toute la dialectique du récit. Si Dieu aime la Vérité, pourquoi est-ce Fène-le-Mensonge qui triomphe dans la vie



Received: 11/01/2026 Accepted: 03/04/2026 Published: 15/06/2026

quotidienne des hommes ? Le récit va précisément démontrer que la sentence initiale, bien que vraie sur le plan théologique, est systématiquement démentie par les comportements humains. L'incipit proverbial est ici un énoncé posé pour être problématisé. Il ne programme pas la confirmation d'une vérité, mais l'examen critique de ses conditions d'application.

Le conte *Les Calebasses de Kouss* (Dadié, 1955, p. 149) s'ouvre sur un proverbe autonome et synthétique : « Qui suspend son bien déteste celui qui regarde en haut ». Ce proverbe, repris à l'identique dans les *Contes d'Amadou Koumba* (Diop, 1947, p. 149), atteste de la circulation intertextuelle des énoncés proverbiaux dans la littérature africaine francophone. Un même proverbe circule entre des auteurs, des recueils et des contextes culturels différents, illustrant la nature fédératrice de la parole proverbiale. Sa position en incipit programme le schéma actantiel du conte. L'objet de valeur (les calebasses de richesse) est convoité par Bouki, qui ne peut y accéder légitimement. La formule proverbiale pose ainsi d'emblée le conflit entre le légitime propriétaire et le prétendant cupide.

### **3. L'excipit proverbial : valeur morale et transmission mémorielle**

Si l'incipit proverbial ouvre l'espace du récit en lui assignant un horizon de sens, l'excipit proverbial en assure la clôture en en fixant la leçon. Ces deux opérations sont symétriques et complémentaires. En effet, l'une programme la lecture, l'autre la conclut. Mais l'excipit proverbial a ceci de particulier qu'il doit accomplir une opération délicate, c'est-à-dire extraire du singulier du récit une vérité générale, transporter la leçon hors du conte pour la rendre applicable à l'expérience quotidienne de l'auditoire. C'est en ce sens que

l'excipit proverbial constitue le véritable accomplissement narratif du conte.

Notre corpus offre à cet égard une grande variété de configurations. Nous les examinerons selon trois axes complémentaires : d'abord les formes et modalités de l'excipit proverbial telles qu'elles se dessinent à l'échelle de l'ensemble du corpus ; ensuite les particularités de l'écriture de Birago Diop, dont les excipit proverbiaux se distinguent par leur densité éthique et leur force ironique ; enfin les usages propres à Bernard Dadié et aux *Contes et légendes du Cameroun*, où l'excipit proverbial prend des formes sensiblement différentes.

### **3.1. L'excipit comme lieu de la leçon : formes et modalités**

La position d'excipit est, de tous les emplacements textuels, celui où la parole proverbiale acquiert sa plus grande densité sémantique et pragmatique. C'est en fin de récit que le proverbe accomplit pleinement sa fonction de cristallisation. Il précipite sous une forme stable et transportable la leçon éparse dans l'ensemble du récit. On distingue dans notre corpus trois modalités principales d'excipit proverbial, qui diffèrent par leur degré d'explicitation et leur rapport au récit qu'elles clôturent.

La première modalité est l'étiologie proverbiale, qui explique l'origine d'un trait naturel, d'un comportement animal ou d'une coutume humaine. Elle est de loin la plus fréquente dans les recueils de Birago Diop. Dans les *Contes d'Amadou Koumba*, le troisième conte de la série des *Mauvaises compagnies* s'achève sur la formule : « C'est depuis ce jour que Ganar-la-Poule gratte et éparpille tout ce qu'elle trouve avant d'y mettre le bec » (Diop, 1947, p. 72). La formule étiologique ne se contente pas de clôturer le récit, elle le prolonge dans le



Received: 11/01/2026 Accepted: 03/04/2026 Published: 15/06/2026

temps et dans l'espace, en ancrant sa leçon dans l'observation quotidienne du comportement animal. Le lecteur ou l'auditeur est ainsi invité à retrouver, dans chaque poule qu'il observe, la trace du récit qui vient de lui être conté. Le conte devient alors un outil de déchiffrement du monde naturel.

La deuxième modalité est la sentence gnomique directe, qui formule la morale du conte sans médiation étimologique. Dans *N'Gor-Niébé* (Diop, 1947, p. 43-44), N'Gor Sène tire lui-même la leçon de sa mésaventure en rappelant le proverbe attribué au sage wolof Kotj Barma : « Donne ton amour à la femme, mais non ta confiance ». Ce proverbe est présenté comme une vérité préexistante dont le récit n'est que la démonstration. L'autorité du sage vient redoubler celle du narrateur, et la leçon du conte se trouve ainsi doublement cautionnée, par le récit et par la sagesse ancestrale.

La troisième modalité est le proverbe nommé comme tel, c'est-à-dire explicitement désigné par la voix narrative comme un proverbe en usage dans la communauté. Dans *Pourquoi le porc n'a pas de cornes* (*Contes et légendes du Cameroun*, ch. 1), l'excipit énonce : « voilà pourquoi s'est vérifié alors le proverbe suivant : L'enfant que l'on tient tout près de soi est souvent victime d'oubli ». Ce dispositif est particulier car le proverbe est présenté comme antérieur au conte, qui ne fait que l'illustrer a posteriori. C'est l'inversion exacte du dispositif de l'incipit proverbial programmeur. Là où l'incipit pose la règle avant l'action, cet excipit achève de démontrer une règle qui préexistait au récit.

### **3.2. Le proverbe-excipit : Diversité formelle et thématique**

L'œuvre de Birago Diop est particulièrement riche en excipit proverbiaux dont la diversité formelle et thématique

témoigne d'une maîtrise accomplie du dispositif. Dans *Vérités inutiles* (Diop, 1963, p. 95), le conte se clôture sur la formule : « Le pied qui ne reste pas en place finit par marcher sur un étron ». Cette sentence concrète et imagiste sanctionne le destin de Béye-la-Chèvre, dont l'instabilité et l'imprudence lui ont été fatales. La brutalité de l'image n'est pas gratuite : elle traduit la sanction corporelle et concrète que la sagesse communautaire inflige à l'imprudence, une sanction qui relève non de la métaphysique, mais de l'expérience quotidienne la plus immédiate.

Dans *Woundou el Hadji* (Diop, 1963), l'excipit ironique « La Mecque n'a jamais changé personne » constitue un proverbe d'une grande force critique. Placé dans la bouche de Djinakhe-la-Souris qui vient d'échapper au chat revenu du pèlerinage aussi félin et prédateur qu'auparavant, il opère comme une démythification comique des prétentions à la conversion religieuse. En une seule phrase lapidaire, Diop condense une critique sociale et religieuse que le récit développait sur plusieurs pages. L'effet de clôture est total : le proverbe ne laisse aucune place à l'ambiguïté, il tranche.

Dans *Bouki et son œuf* (Diop, 1963, p. 332-333), l'étiologie conclusive « Bouki n'a jamais pondu. Et les Hyènes ne pondront jamais ! » présente une structure remarquable : la formule passe du singulier (Bouki) au pluriel (les Hyènes), étendant ainsi la leçon du cas individuel à la catégorie entière. Ce mouvement du particulier vers le général est l'opération logique fondamentale du proverbe : il transforme un événement singulier en loi. Dans *Le Poisson Grappilleur* (Diop, 1963), enfin, l'excipit prend la forme d'un chant de Konko-le-Silure, illustrant la convergence entre proverbe et chant comme deux modalités d'une même parole performative



Received: 11/01/2026 Accepted: 03/04/2026 Published: 15/06/2026

dans la tradition orale africaine, toutes deux destinées à marquer les esprits et à traverser le temps.

### 3.3. L'excipit proverbial : entre étiologie communautaire et valeur universelle

Chez Dadié, l'excipit proverbial prend fréquemment la forme d'une formule étiologique communautaire qui relie le temps mythique du conte au temps présent de la communauté. *La Cruche* (Dadié, 1955, p. 22) se clôture sur : « Et c'est depuis l'aventure de cette femme qu'on ne maltraite plus un orphelin en pays noir ». Cette formule accomplit une double opération : elle transforme l'événement singulier du récit en règle sociale générale, et elle instaure un « depuis » qui relie le passé mythique au présent de la communauté, faisant du conte l'acte fondateur d'une norme sociale toujours en vigueur. *Les Parents de la Chauve-Souris* (Dadié, 1955, p. 78) condense quant à lui une philosophie relationnelle fondamentale : « ainsi mourut la petite Chauve-Souris qui pour avoir brigué l'amitié de plusieurs animaux n'eut personne pour l'enterrer ». La dispersion des alliances conduit à l'isolement absolu, et le conte se termine sur cette leçon d'une sévérité sans atténuation.

L'excipit le plus dense du recueil de Dadié est celui de *L'Héritage* (Dadié, 1955, p. 165), où Kém Tanne énonce plusieurs proverbes consécutifs : « Le don rend l'être meilleur, et qui ne sait donner ne peut avoir du bonheur » ; « La promesse est une couverture bien épaisse mais qui s'en couvre grelottera aux grands froids ». Cette accumulation crée un effet de *densification gnomique* : le récit ne se clôture pas sur une seule leçon, mais sur une véritable anthologie de sagesses. Ce procédé est caractéristique de Dadié, qui cherche

à mettre en réserve pour son lecteur la richesse éthique accumulée tout au long du récit.

Les *Contes et légendes du Cameroun* tendent, quant à eux, vers une sentence morale universalisante. *Omumborombonga* (ch. 24) conclut : « Ce conte nous enseigne donc que la persévérance est toujours bénéfique », tandis que *Le zèbre, la panthère et la sagesse de la tortue* (ch. 26) clôtur sur : « Il ne faut par conséquent jamais juger quelqu'un par l'apparence ». Ces formules, plus proches de la maxime morale que du proverbe vernaculaire, témoignent d'une double médiation. Celle de la transcription (passage de l'oral à l'écrit) et celle de la traduction culturelle (adaptation à un lectorat potentiellement non camerounais). Le proverbe local est généralisé, universalisé, parfois appauvri dans sa connotation spécifique, au profit d'une portée éthique immédiatement accessible. Cependant, certains excipit camerounais retrouvent la vigueur du proverbe populaire : dans *Kulu la Tortue qui voulait porter l'éléphant* (ch. 6), la clôture sur « L'éléphant porté par la tortue », introduit par « nous citons toujours le proverbe suivant », maintient l'ancrage communautaire de la parole proverbiale.

#### **4. Une écriture transversale : oralité, textualité et transmission**

L'analyse des incipit et excipit proverbiaux dans notre corpus a mis en évidence une caractéristique fondamentale de l'écriture africaine francophone : sa transversalité. Par ce terme, nous désignons la propriété qu'a cette écriture de traverser et d'articuler plusieurs registres que l'on pourrait croire antagonistes : l'oralité et l'écriture, le passé et le présent, le local et l'universel, la tradition et la modernité.



Received: 11/01/2026 Accepted: 03/04/2026 Published: 15/06/2026

Le proverbe aux seuils du conte est le vecteur privilégié de cette transversalité. En occupant les positions liminales du texte écrit, il ne fait pas que survivre à son milieu d'origine oral, il le convoque, le met en présence, et crée avec lui une relation dialogique qui enrichit les deux termes. Cette dialectique est au cœur de la poétique des auteurs de notre corpus. Nous l'examinerons successivement dans sa dimension générique, temporelle et culturelle, avant d'en analyser les implications mémorielles, identitaires et architecturales.

#### **4.1. Le proverbe comme opérateur de transversalité**

Les analyses qui précèdent permettent d'identifier le proverbe en position d'incipit ou d'excipit comme un opérateur de transversalité, au sens où il assure le passage entre plusieurs dimensions qui structurent l'écriture africaine francophone. Cette transversalité est d'abord générique. Quand Diop ouvre *Les Mamelles* sur la sentence « Quand la mémoire va ramasser du bois mort, elle rapporte le fagot qu'il lui plaît » (Diop, 1947, p. 29), il forge une sentence poétique qui adopte la forme et la fonction du proverbe sans en être strictement un. Ce faisant, il illustre ce que Bakhtine désigne comme le dialogisme : « chaque énoncé est habité par d'autres énoncés, d'autres voix, d'autres genres » (Bakhtine, 1984, p. 102). La sentence introductive de Diop fait entendre la voix de la tradition proverbiale tout en marquant l'originalité d'un auteur qui la reformule, l'individualise et l'intègre à un projet littéraire personnel.

Cette transversalité est ensuite temporelle. Le proverbe est par définition un énoncé qui traverse le temps et résiste à l'usure historique. Zumthor remarque que dans les cultures

orales africaines, le proverbe est toujours présenté comme un héritage, comme la parole des ancêtres, même quand il est forgé à l'instant de l'énonciation, et que « cette prétention à l'ancestralité est ce qui fonde l'autorité proverbiale » (Zumthor, 1983, p. 99). En inscrivant le proverbe aux seuils de son conte, l'écrivain africain inscrit son œuvre dans une chaîne de transmission qui commence bien avant lui et se prolongera, il l'espère, bien après lui. Il fait du conte, et par là de son œuvre littéraire, un maillon dans la chaîne de la mémoire collective.

Cette transversalité est enfin culturelle. Dans *La Mort de l'Âne* (Diop, 1963, p. 338-343), la confrontation du proverbe bambara et de la formule rabelaisienne affirme que la sagesse proverbiale est une forme de pensée universellement partagée, qui transcende les frontières culturelles. Ce geste ne relève pas de la simple érudition, il s'inscrit dans le projet plus large de Diop, qui consiste à démontrer que les littératures africaines ne sont pas les lettres pauvres des périphéries, mais les dépositaires d'une sagesse qui dialogue avec toutes les traditions de la pensée humaine.

#### **4.2. Dimension mémorielle, identitaire et cohérence architecturale**

L'un des enjeux majeurs de l'insertion proverbiale aux seuils du conte africain francophone est la question de la mémoire collective et de la transmission identitaire. Le proverbe est un artefact mémoriel. Sa brièveté, sa formulation mnémotechnique et son ancrage dans l'expérience partagée en font l'un des instruments les plus efficaces de conservation et de transmission de la sagesse culturelle. En inscrivant le proverbe en incipit, l'auteur signale que le récit qui suit n'est pas une invention personnelle, mais l'illustration d'une vérité



Received: 11/01/2026 Accepted: 03/04/2026 Published: 15/06/2026

déjà connue, déjà transmise, qui attend d'être confirmée par la narration. Il se pose en intermédiaire, dans la posture du « griot scripturaire » (Chevrier, 1984, p. 89), entre la communauté ancestrale dont il conserve la mémoire et le lecteur contemporain auquel il la transmet.

Cette fonction mémorielle est particulièrement explicite dans l'écriture de Birago Diop. Comme il l'écrit dans l'introduction des *Contes d'Amadou Koumba*, il entend « confectionner quelques bandes pour coudre un pagne sur lequel grand-mère, si elle revenait, aurait retrouvé le coton qu'elle fila la première » (Diop, 1947, p. 9). Le proverbe est l'un des fils de ce pagne. C'est un fil de continuité entre les générations, entre l'oralité fondatrice et la textualité scripturale. En plaçant les contes sous l'autorité d'Amadou Koumba, le griot familial, Diop revendique l'héritage d'une tradition vivante et refuse la rupture que la colonisation et ses institutions ont cherché à instaurer entre les générations africaines.

Une observation structurelle importante s'impose. Dans les œuvres de notre corpus, il existe souvent une symétrie ou un écho entre l'incipit et l'excipit proverbiaux, qui confère au conte une cohérence architecturale remarquable. Dans *Les Calebasses de Kouss* (Dadié, 1955 / Diop, 1947, p. 149), le proverbe d'incipit trouve son écho dans les sentences de clôture. En effet, le récit fonctionne alors comme une démonstration narrative de la règle posée en ouverture, selon la structure de la fable classique inversée en ses proportions. Dans *Vérité et Mensonge* (Dadié, 1955, p. 123-165), la symétrie est dialectique. La sentence d'incipit est démentie par le récit, et c'est précisément cette tension entre la règle posée et sa transgression narrative qui génère la signification profonde

du conte. Le proverbe devient le moteur d'une dialectique narrative entre idéal et réalité, entre ce qui devrait être et ce qui est.

## **Conclusion**

L'étude des énoncés proverbiaux en positions d'incipit et d'excipit dans les contes africains francophones de notre corpus aura permis de dégager plusieurs acquis théoriques et analytiques significatifs, tout en éclairant sous un jour nouveau les poétiques singulières de Bernard Dadié, Birago Diop et des conteurs camerounais anonymes.

Du point de vue parémiologique, le proverbe dans le conte africain n'est pas un simple ornement rhétorique ni le vestige passif d'une tradition orale en voie de disparition. Il est un opérateur textuel actif qui produit des effets de sens spécifiques selon la position qu'il occupe dans la chaîne narrative. En incipit, il établit un contrat de lecture, pose le programme narratif et convoque l'autorité collective de la sagesse partagée. En excipit, il cristallise la leçon morale, la rend mémorisable et assure sa transmission au-delà du récit. Ces deux fonctions, distinctes dans leur orientation, sont complémentaires dans leur finalité. Ainsi, l'une ouvre l'espace du récit, l'autre le referme en lui donnant son sens ultime.

Du point de vue narratologique, les seuils du conte africain constituent des espaces de densification éthique et sémantique dont la logique est tantôt programmatique (le proverbe annonce et oriente), tantôt démonstrative (le récit prouve la règle), tantôt dialectique (le récit problématise la règle). Ces trois configurations ne s'excluent pas mais elles



Received: 11/01/2026 Accepted: 03/04/2026 Published: 15/06/2026

témoignent de la souplesse avec laquelle les auteurs de notre corpus exploitent les ressources narratives du proverbe, en lepliant aux exigences de leur propre projet écrit tout en respectant les contraintes de la tradition orale dont il est issu.

Du point de vue de la poétique des littératures africaines francophones, l'écriture transversale qui articule proverbe et conte révèle un projet d'auteur double. D'un côté, il s'agit d'assurer la continuité d'une mémoire culturelle menacée par la colonisation et ses effets de rupture, et d'un autre côté d'affirmer la valeur universelle de la sagesse africaine face à toute entreprise de dévalorisation. Birago Diop, Bernard Dadié et les conteurs camerounais anonymes partagent cette conviction que les proverbes de leurs traditions respectives parlent à l'humanité entière, non pas malgré leur enracinement culturel spécifique, mais précisément à travers lui.

## Références bibliographiques

- Adam Jean-Michel et Revaz Françoise (1996), *L'Analyse des récits*, Paris, Seuil.
- Bakhtine Mikhaïl (1984), *Esthétique de la création verbale* (A. Aucouturier, trad.), Paris, Gallimard. (Œuvre originale publiée en 1979.)
- Chevrier Jacques (1984), *Littérature nègre*, Paris, Armand Colin.
- Collectif (s. d.), *Contes et légendes du Cameroun* [format numérique], Paris, Présence Africaine.

- Dadié Bernard Binlin (1955), *Le Pagne noir*, Paris, Présence Africaine.
- Diop Birago (1947), *Les Contes d'Amadou Koumba*, Paris, Présence Africaine.
- Diop Birago (1963), *Contes et Lavanes*, Paris, Présence Africaine.
- Genette Gérard (1972), *Figures III*, Paris, Seuil.
- Genette Gérard (1987), *Seuils*, Paris, Seuil.
- Greimas Algirdas Julien (1960), « Idiotismes, proverbes, dictons, » in *Cahiers de lexicologie*, 2(1), 41-61.
- Greimas Algirdas Julien (1966), *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.
- Lotman Iouri (1973), *La Structure du texte artistique* (A. Fournier et al., trad.), Paris, Gallimard. (Œuvre originale publiée en 1970.)
- Okpewho Isidore (1992), *African Oral Literature: Backgrounds, Character, and Continuity*, Bloomington, Indiana University Press.
- Permyakov Grigori Lvovitch (1979), *From Proverb to Folk-Tale: Notes on the General Theory of Cliché*, Moscou, Nauka.
- Reuter Yves (1991), *Introduction à l'analyse du roman*, Paris, Bordas.
- Rodegem Firmin Marie (1972), *Paroles de sagesse au Burundi*, Louvain, Peeters.
- Tsoungui Françoise (1986), *Clés pour le conte africain et créole*, Paris, EDICEF.
- Zumthor Paul (1983), *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil.